CNFPT
Publié au Recueil des actes administratifs
le 10 JUIL. 2015

PREFECTURE DE LA REGION
D'ILE-DE-FRANCE
PREFECTURE DE PARIS
19 JUIN 2015

Objet : Reconduction de la convention de partenariat entre l'Institut européen d'administration publique de Maastricht et le Centre national de la fonction publique territoriale

La convention de partenariat entre d'une part, **l'Institut européen d'administration publique** à Maastricht (IEAP) et d'autre part, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), conclue pour une période de 3 ans le 24 avril 2012, arrive à son terme le 23 avril 2015.

Conformément à l'article 6 « durée de la convention », le présent courrier acte la décision commune de l'IEAP et du CNFPT de renouveler leur collaboration, aux mêmes conditions, pour une nouvelle période de trois ans.

Fait en 2 exemplaires originaux,

A Paris,

le 26 MAI 2015

Le président du CNFPT

François DELUGA

A Maastricht,

le 26 MAI 2015

La directrice générale de l'IEAP

Prof. Dr Marga PRÖHL

En présence de

La directrice générale adjointe du CNFPT
directrice de l'INET

Véronique ROBITAILLIE